

République Française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE MIRABEAU

**Extrait du Procès Verbal
des Délibérations du Conseil Municipal
du jeudi 10 juillet 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le dix juillet à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE MIRABEAU était assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Hugo DECROIX, Maire.

Etaient présents: Monsieur Hugo DECROIX, Monsieur Albert NALIN, Monsieur Christian FLAMARION, Madame Karine DEBRAY, Monsieur André MEYER, Madame Cécile DUBAR, Madame Marie-Françoise DOMENGE

Absents: Monsieur Jérémy CHIAPELLO, Monsieur Alexis DANAUS

Absents excusés:

Représentés : Monsieur Noël BARATHON, Madame Chantal BRUNI, Monsieur Alain FASSINO, Monsieur Jérôme MARTINEZ

D_017_2025

**OBJET : Convention de servitude pour le passage de canalisations publiques d'eau potable
Provence Alpes Agglomération / Commune**

Le Maire expose :

Dans le cadre des travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable (alimentation et distribution du réservoir de Condamine haut), Provence Alpes Agglomération doit implanter deux canalisations sur les parcelles A 595 et A 596 appartenant à la Commune.

Une convention de servitude de passage et de tréfonds doit être établie.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

APPROUVE la convention de servitude.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de servitude.

par vote:

pour:11

contre:0

Abstention:0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, an que dessus

Pour extrait conforme

Le Maire,
Hugo DECROIX

le premier adjoint
N. BARATHON

